

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 12-16 juin 2006

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2006/6-G/1
29 mai 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

ANALYSE DES CATEGORIES DE COUTS DU PAM



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice financière, CFO: Mme G. Casar tél.: 066513-2885

Directeur, CFOB*: M. S. O'Brien tél.: 066513-2682

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* CFOB: Bureau du budget et de la planification financière (ex-OEDB).



RESUME

Au cours de l'examen du Plan de gestion effectué à sa deuxième session ordinaire de 2005, le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat d'établir un rapport analysant la structure des coûts du PAM. Le présent rapport, préparé à la suite de cette demande, passe en revue les différentes catégories de coûts de l'Organisation et analyse les tendances récentes de chacune de ces catégories, en particulier en comparant les dépenses effectives des exercices 2002–2003 et 2004–2005; les dépenses prévues pour 2006–2007 sont également présentées.

La comparaison des dépenses de l'exercice 2002–2003 et de celles de 2004–2005 fait apparaître une augmentation totale de dépenses de 22 pour cent. L'augmentation prévue pour l'exercice 2006–2007 s'établit à 3 pour cent, compte non tenu d'éventuelles situations d'urgence.

Aux fins de l'analyse, les coûts ont été classés en coûts afférents aux projets d'aide alimentaire et non afférents aux projets d'aide alimentaire.

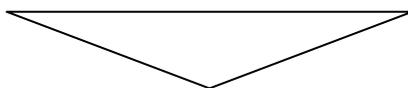
Il ressort de la Section II que les dépenses non liées à des projets d'aide alimentaire, c'est-à-dire les dépenses destinées à des opérations bilatérales, au Fonds général, aux comptes spéciaux, aux fonds fiduciaires et aux opérations spéciales se sont accrues de 75 pour cent entre 2002 et 2005; elles ont ainsi représenté 40 pour cent de l'accroissement total des dépenses entre les deux exercices biennaux. Les principales causes de cet accroissement de dépenses sont les suivantes:

- Les dépenses au titre des opérations spéciales ont augmenté parce qu'un plus grand nombre de services communs ont été fournis dans le cadre de ces opérations et que des opérations spéciales de grande ampleur ont été mises en œuvre à l'appui d'interventions de secours.
- Le nombre et le volume des comptes spéciaux ont augmenté à mesure que les opérations du PAM se sont elles-mêmes développées.
- Le nombre de fonds fiduciaires s'est accru parce que le PAM a appliqué une nouvelle politique consistant à incorporer dans l'état des recettes et des dépenses certains fonds reçus des gouvernements bénéficiaires qui ne figuraient auparavant qu'au bilan.
- Les dépenses indirectes se sont accrues parce que le Conseil a approuvé des ressources indirectes supplémentaires pour augmenter la capacité de gérer les besoins croissants de l'Organisation et couvrir les dépenses AAP supplémentaires découlant de la baisse du dollar des États-Unis par rapport à l'euro.

Les dépenses liées aux projets d'aide alimentaire se sont accrues de 16 pour cent pendant la même période; le coût direct moyen par tonne de produits a augmenté de 13 pour cent. L'analyse des dépenses de projets d'aide alimentaire sur la base du coût unitaire qui figure à la Section III aboutit aux conclusions ci-après concernant chaque catégorie de coût:

- Les principaux facteurs qui déterminent l'accroissement du coût moyen des produits par tonne sont la composition des assortiments alimentaires et les conditions de livraison prévues dans les contrats d'achat.
- Les augmentations des coûts de transport externe peuvent être attribuées à la hausse des taux de fret, encore accentuée par l'utilisation d'itinéraires maritimes peu populaires, aux besoins croissants de transbordements de produits et à la montée des frais portuaires.
- La hausse des prix des carburants, l'inflation et le fléchissement du dollar des États-Unis ont contribué à l'augmentation des dépenses TTEM sur lesquelles les conditions de transport locales ont une incidence. La faiblesse des infrastructures et l'insécurité au Soudan ainsi que l'accroissement en volume de l'intervention d'urgence dans ce pays se sont traduits par 380 millions de dollars É.-U. de dépenses TTEM supplémentaires en 2004-2005.
- La forte augmentation en pourcentage des autres coûts opérationnels directs est liée à l'accroissement du nombre et du volume des interventions prolongées de secours et de redressement comportant d'importantes composantes de relèvement ainsi qu'au nombre plus élevé d'activités de renforcement des capacités relevant de la Priorité stratégique 5.
- Les coûts d'appui direct ne concernant pas le personnel ont été affectés par l'inflation au niveau local, la faiblesse du dollar et l'accroissement des dépenses de sécurité. L'élément des coûts d'appui direct concernant le personnel s'est accru par suite de l'amélioration du statut contractuel du personnel du PAM et du renforcement des incitations offertes aux agents travaillant dans des lieux d'affectation difficiles ou peu sûrs. L'élargissement des opérations de secours au Soudan a été à l'origine de 58 pour cent de l'augmentation des coûts d'appui direct en 2004-2005 car il a été nécessaire d'investir des sommes élevées dans les ressources humaines, les services et les mesures de sécurité.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note du document "Analyse des catégories de coûts du PAM" (WFP/EB.A/2006/6-G/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.A/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.



INTRODUCTION ET PRESENTATION GENERALE

1. Dans le cadre de l'examen du Plan de gestion biennal, lors de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration en 2005, et en réponse à des questions posées par les membres du Conseil, le Secrétariat a donné un aperçu général de la composition et de l'évolution des diverses catégories de coûts du PAM.
2. Afin d'avoir une vue plus complète des dépenses de l'Organisation, le Conseil a "demandé au Secrétariat d'élaborer pour la session annuelle de 2006 du Conseil un rapport analysant la structure des coûts dans lequel figurerait une analyse des catégories de coûts, y compris les CAD¹ ...".
3. Suite à cette demande, le présent document décrit la structure des coûts du PAM:
 - En donnant une vue d'ensemble des tendances récentes des dépenses du PAM et le contexte dans lequel il convient de les analyser (Section 1. Vue d'ensemble des coûts);
 - En distinguant les coûts non afférents aux projets d'aide alimentaire : Fonds général, comptes spéciaux, opérations bilatérales, Fonds fiduciaire et coûts liés aux opérations spéciales (Section II. Coûts non afférents aux projets d'aide alimentaire);
 - En décrivant les coûts afférents aux projets d'aide alimentaire (Section III. Coûts afférents aux projets d'aide alimentaire).
4. L'analyse présentée ici a dû être réalisée en un temps limité car elle repose pour une bonne part sur les résultats financiers de l'exercice 2004–2005, qui ne sont en fait devenus disponibles qu'à la fin de mars 2006.
5. Le plan de gestion biennal est établi suivant une méthode fondée sur les besoins, qui ne prend en compte que les besoins connus ou prévisibles. Si cette méthode convient parfaitement à un exercice de planification, le document auquel elle aboutit ne reflète pas toujours les résultats et les tendances observés. L'exemple le plus évident en est donné par le nombre et l'ampleur des opérations d'urgence. Etant donné que le plan de gestion ne tient nullement compte des situations d'urgence imprévues, les dépenses afférentes aux opérations d'urgence sont généralement inférieures à la réalité, tandis que les autres catégories d'activité, comme les interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), y occupent une place proportionnellement plus importante.
6. Le présent document compare les résultats effectifs des deux exercices biennaux 2002-2003 et 2004–2005, tandis que les prévisions du Plan de gestion 2006–2007 sont données pour référence. Tout écart significatif constaté entre ces chiffres et les dépenses effectives de 2004–2005 est expliqué.

SECTION I: VUE D'ENSEMBLE DES COÛTS

7. Le PAM est entièrement financé au moyen des contributions volontaires de ses donateurs. Par souci d'équité, il applique une politique de recouvrement intégral des coûts, ce qui signifie que "chaque donateur doit verser les montants nécessaires pour couvrir l'intégralité des coûts opérationnels et des coûts d'appui associés à ses contributions"².

¹ Coûts d'appui direct.

² Statut du PAM, Article XIII-2.



8. Les activités du PAM consistent pour l'essentiel à mettre en œuvre des projets. Hormis les besoins pris en charge par le biais des fonds fiduciaires et du Fonds général, tous les besoins sont définis au cas par cas sur la base des projets. Les contributions versées par les donateurs sont donc essentiellement destinées à des projets. Dans ce contexte, les coûts supportés par le PAM dépendent à la fois des besoins propres à chaque projet, du type de contribution et d'autres facteurs qui sont expliqués ci-après.
9. Le tableau 1 présente les dépenses effectives de l'Organisation pour les deux derniers exercices biennaux, telles qu'elles figurent dans les états financiers vérifiés, ainsi que les prévisions de dépenses pour l'exercice 2006-2007.

TABLEAU 1: DÉPENSES PAR CATEGORIE DE COUT					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	Variation en % 2002-2005	Prévisions 2006-2007	Variation en % 2004-2007
Produits alimentaires	2 719,8	2 792,3	3	2 597,0	-7
Transport externe	438,2	622,5	42	703,0	13
TTEM ³	946,9	1 277,7	35	1 377,0	8
Autres COD ⁴	234,6	427,4	82	515,3	21
CAD ⁵	507,5	672,1	32	767,7	14
Budget AAP ⁶	232,2	385,1	66	393,0	2
Total	5 079,2	6 177,1	22	6 353,0	3

Note : la présentation de ce tableau est celle qui a été adoptée pour l'ensemble du document. Les deux premières colonnes récapitulent les dépenses effectives des deux exercices biennaux 2002-2003 et 2004-2005, telles qu'elles figurent dans les états financiers vérifiés, suivies de la différence exprimée en pourcentage entre les chiffres des deux périodes dans la colonne intitulée "Variation en % 2002-2005". Dans la troisième colonne, sont indiquées les dépenses prévues dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006-2007, qui sont ensuite comparées aux chiffres effectifs de 2004-2005 dans la colonne intitulée "Variation en % 2004-2007".

10. Les dépenses effectives totales du PAM se sont accrues de 22 pour cent entre 2002 et 2005. Les prévisions de dépenses pour 2006-2007 sont un peu plus élevées que les dépenses effectives en 2004-2005, mais le programme de travail envisagé ne tient pas compte des situations d'urgence qui pourraient survenir en 2006-2007.
11. L'annexe 1 contient une note sur l'inflation, selon laquelle la hausse des prix de 19 pour cent pour les pays émergents et les pays en développement et de 13 pour cent en moyenne pour le reste du monde, entre 2002 et 2005, a sans doute entraîné une augmentation des dépenses du PAM.
12. Pour analyser l'évolution des coûts au cours de cette période, l'on a divisé les dépenses en deux catégories, selon qu'elles sont liées ou non aux projets d'aide alimentaire.

³ Transport terrestre, entreposage et manutention.

⁴ Autres coûts opérationnels directs.

⁵ Coûts d'appui direct.

⁶ Budget administratif et d'appui aux programmes.



13. Le tableau 2 présente les dépenses effectives de l'Organisation pour les deux derniers exercices biennaux, ainsi que les prévisions de dépenses pour l'exercice biennal en cours, par catégories d'activités.

TABLEAU 2: DÉPENSES PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉS					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	Variation en % 2002-2005	Prévisions 2006-2007	Variation en % 2004-2007
Opérations d'urgence	1 870,5	2 039,2	9	1 614,0	-21
IPSR	1 149,0	1 913,7	67	3 046,0	59
Projets de développement	423,1	515,3	22	712,0	38
Iraq*	1 069,8	762,0	-29	0,0	-
Sous-total: dépenses afférentes aux projets d'aide alimentaire	4 512,4	5 230,2	16	5 372,0	3
Opérations spéciales	118,9	257,4	116	358,0	39
Opérations bilatérales	119,1	30,8	-74	63,0	104
Fonds fiduciaires	51,7	155,3	200	52,0	-67
Comptes spéciaux	32,2	122,2	279	115,0	-6
Autres comptes du Fonds général	33,5	28,2	-16	0,0	- 100
Dépenses AAP	232,2	385,1	66	367,5	-5
Fonds d'équipement et Fonds pour le renforcement des capacités	0,0	49,0	-	25,5	-48
Sous-total: dépenses non afférentes aux projets d'aide alimentaire	587,6	1 028,0	75	981,0	-5
Eliminations**	20,8	81,1	289	0,0	-100
Dépenses totales	5 079,1	6 177,2	22	6 353,0	3

* Les opérations en Iraq sont indiquées séparément dans ce tableau car elles étaient comptabilisées avec les opérations d'urgence en 2003 et avec les opérations bilatérales en 2004.

** Les éliminations correspondent aux activités internes faisant apparaître des soldes entre les bureaux dans les états financiers. Cela donne une image plus exacte de la position consolidée de l'Organisation. L'augmentation de ce poste est liée à l'augmentation des activités au titre des comptes spéciaux.

14. Le tableau 2 montre que l'augmentation des dépenses totales entre 2002-2003 et 2004-2005, soit 1 098,1 millions de dollars, est imputable pour 440,4 millions de dollars à des activités qui ne sont pas directement liées aux projets d'aide alimentaire et pour 717,8 millions de dollars aux projets d'aide alimentaire proprement dits.
15. Les dépenses non liées aux projets d'aide alimentaire ont augmenté de 75 pour cent entre 2002 et 2005, ce qui représente 40 pour cent de la progression générale des dépenses d'un exercice biennal à l'autre. Elles devraient accuser un léger recul en 2006-2007, d'après les prévisions. L'évolution des dépenses non liées aux projets d'aide alimentaire est examinée à la section II.



16. Les dépenses afférentes aux projets d'aide alimentaire ont augmenté de 16 pour cent entre 2002 et 2005, contre une augmentation de 22 pour cent du total des dépenses au cours de la même période. Les dépenses liées aux projets d'aide alimentaire étant directement fonction du volume des produits distribués et du nombre de bénéficiaires, il est possible de les étudier sur la base d'une comparaison des coûts unitaires d'un exercice biennal à l'autre. L'examen des coûts unitaires permet d'isoler l'impact des variations de chaque élément de coût par rapport à l'impact d'une modification générale du niveau d'activité. L'évolution des dépenses liées aux projets d'aide alimentaire est analysée à la section III.

SECTION II: COÛTS NON AFFÉRENTS AUX PROJETS D'AIDE ALIMENTAIRE

17. Les dépenses au titre des opérations bilatérales, du Fonds général, des comptes spéciaux et des fonds fiduciaires n'entrent pas dans le cadre du programme de travail ordinaire du PAM. Quant aux opérations spéciales, si elles relèvent bien des activités opérationnelles, elles ne comportent pas de composante alimentaire. Ces dépenses sont donc traitées séparément ici des coûts afférents aux projets d'aide alimentaire.
18. Le tableau 3 présente les dépenses effectives non afférentes aux projets d'aide alimentaire, telles qu'elle figurent dans les états financiers vérifiés des deux derniers exercices biennaux, ainsi que les prévisions pour l'exercice biennal 2006-2007.

	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	Variation en % 2002-2005	Prévisions 2006-2007	Variation en % 2004-2007
Opérations spéciales	118,9	257,4	116	358,0	39
Opérations bilatérales	119,1	30,8	-74	63,0	104
Fonds fiduciaires	51,7	155,3	200	52,0	-67
Comptes spéciaux	32,2	122,2	279	115,0	-6
Autres comptes du Fonds général	33,5	28,2	-16	0,0	-100
Sous-total: dépenses directes	355,4	593,9	67	588,0	-1
Dépenses AAP	232,2	385,1	-	367,5	-
Fonds d'équipement et Fonds pour le renforcement des capacités*	0,0	49,0	-	25,5	-
Sous-total: dépenses indirectes	232,2	434,1	87	393,0	-10
Sous-total: dépenses non afférentes aux projets d'aide alimentaire	587,6	1 028,0	75	981,0	-5

* Les dépenses relatives à l'équipement et au renforcement des capacités sont présentées ici de la même manière que dans le Plan de gestion, c'est-à-dire conformément à la recommandation faite par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) en 2003 selon laquelle "la plupart de ces coûts devraient normalement être considérés comme relevant du budget AAP".



19. Les dépenses non afférentes aux projets d'aide alimentaire ont augmenté de 75 pour cent entre 2002-2003 et 2004-2005. La hausse des dépenses directes s'est élevée à 67 pour cent et celle des dépenses indirectes, liées aux coûts d'appui, à 87 pour cent. Ces évolutions sont détaillées ci-après.

Dépenses directes

20. Le tableau 4 présente l'augmentation des dépenses directes non afférentes aux projets d'aide alimentaire par catégorie de coûts.

TABLEAU 4: DÉPENSES DIRECTES NON AFFÉRENTES AUX PROJETS D'AIDE ALIMENTAIRE, PAR CATÉGORIE DE COÛTS					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	Variation en % 2002-2005	Prévisions 2006-2007	Variation en % 2004-2007
Autres COD	151,1	337,7	124	374,3	11
CAD	148,0	195,2	32	162,7	-17
Autres dépenses*	56,4	61,0	8	51,0	-16
Total	355,4	593,9	67	588,0	-1

*Note : cette catégorie comprend des opérations bilatérales qui peuvent comporter des composantes produits alimentaires et transport. Ces opérations ne sont pas officiellement considérées comme des projets et apparaissent donc dans cette section plutôt que dans celle consacrée aux projets d'aide alimentaire – à l'exception de l'opération bilatérale menée en Iraq en 2003, comme indiqué précédemment.

21. Entre 2002-2003 et 2004-2005, les dépenses directes non liées à des projets d'aide alimentaire ont augmenté de plus de 238 millions de dollars, dont 186,6 millions au titre de la composante Autres COD.
22. Comme l'indique Le tableau 3, cette augmentation est principalement imputable aux :
- Opérations spéciales;
 - Fonds fiduciaires; et
 - Comptes spéciaux
23. Les principales activités que recouvrent chacun de ces postes sont détaillées ci-après.

Opérations spéciales

24. Les opérations spéciales complètent les opérations de secours du PAM et visent généralement à remédier aux blocages opérationnels qui entravent l'acheminement de l'aide alimentaire aux bénéficiaires. Dans le cadre des interventions du PAM, elles servent en particulier :
1. à remettre en état et à renforcer l'infrastructure logistique et l'infrastructure de transport pour permettre la livraison rapide et efficace de l'aide alimentaire face à des besoins d'urgence et de secours prolongés (interventions de secours du PAM); et



2. à renforcer la coordination au sein du système des Nations Unies et avec d'autres partenaires en assurant certains services communs, notamment dans le cadre des services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, du Centre logistique commun des Nations Unies ou des services interorganisations chargés de la sécurité des télécommunications (services communs).
25. Le tableau 5 indique le pourcentage que représente chaque catégorie d'opérations spéciales sur l'ensemble des dépenses.

TABLEAU 5: DÉPENSES PAR TYPE D'OPÉRATION SPÉCIALE (%)			
	2002-2003	2004-2005	2006-2007 (prévisions)
Interventions de secours du PAM	66	55	64
Services communs*	34	45	36
Total	100	100	100

* services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, Centre logistique commun des Nations Unies et services interorganisations chargés de la sécurité des télécommunications.

26. La hausse des dépenses au titre des services communs représente plus de la moitié de l'augmentation générale des dépenses consacrées aux opérations spéciales entre 2002-2003 et 2004-2005. Pour le reste, les opérations qui ont le plus contribué à la hausse des dépenses sont le Soudan (56 pour cent en 2005), le tsunami (21 pour cent), le Pakistan (9 pour cent), l'Angola (3,5 pour cent), le Tchad (3 pour cent) et la République démocratique du Congo (1,5 pour cent). Les opérations spéciales de secours, destinées à faciliter l'acheminement de l'aide alimentaire, ont aussi permis de renforcer les capacités des gouvernements en développant les infrastructures locales grâce aux investissements réalisés dans le cadre de ces opérations.
27. Le montant total des dépenses prévues pour l'exercice 2006-2007 s'élève à 258,6 millions de dollars, dont 90 pour cent interviendront en 2006. Les activités au Soudan représentent 73 pour cent du total.
28. Le tableau 6 présente les dépenses de la période 2002-2005.

TABLEAU 6: DÉPENSES EFFECTIVES AU TITRE DES OPÉRATIONS SPÉCIALES (en millions de dollars)			
2002	2003	2004	2005
35.9	83.0	60.6	196.7

29. Les dépenses effectives de 2005 représentent à elles seules 52 pour cent du total de la période de quatre ans.

Fonds fiduciaires

30. Ainsi qu'il ressort du tableau 3, les dépenses au titre des fonds fiduciaires ont nettement augmenté en 2004-2005 par rapport à l'exercice 2002-2003. Cette évolution s'explique principalement par l'adoption d'une nouvelle politique dans le cadre de laquelle le PAM



inclut désormais dans la catégorie des fonds fiduciaires les fonds reçus des gouvernements bénéficiaires qui ne figuraient auparavant que dans les bilans. Les fonds fiduciaires les plus importants sont les suivants: fonds créés par le Gouvernement de l'Équateur pour appuyer divers programmes d'alimentation gérés par le Ministère de la santé publique, le Ministère de l'éducation, le Ministère des affaires sociales et l'Institut national de la famille; un nouveau Fonds d'urgence équatorien a également été établi. Au Honduras, le Gouvernement a demandé au PAM de créer un fonds fiduciaire pour le transport des produits alimentaires destinés aux programmes d'alimentation scolaire. Plusieurs contributions du secteur privé ont également été offertes dans le cadre de fonds fiduciaires, dont le plus important est le Fonds de soutien de TNT.

Comptes spéciaux

31. Le nombre et la taille des comptes spéciaux ont augmenté afin de faire face à l'expansion des opérations du PAM. Au cours de l'exercice biennal 2002–2003, l'on dénombrait sept comptes spéciaux⁷ représentant au total 32,2 millions de dollars de dépenses. En 2004–2005, ce nombre est passé à 12 et la dépense totale, à 122,2 millions de dollars.

32. Les comptes spéciaux qui ont le plus contribué à cette augmentation sont les suivants:

- Services de transport aérien. En 2003, le PAM a accepté la responsabilité d'administrer les services de transport aérien destinés aux activités humanitaires et à d'autres opérations des institutions, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que des ONG choisies par ces derniers comme partenaires d'exécution. Le compte spécial des services de transport aérien a été créé pour gérer les recettes et les dépenses au titre du transport aérien et d'activités connexes.

Par le biais de ce compte spécial, le PAM propose à ses clients des services de transport aérien pour lesquels il facture une redevance qui couvre tous les coûts inhérents à la mise à disposition d'une capacité interne de gestion de ces services, ainsi que des programmes de sécurité et d'assurance qualité qui leur sont associés. Toutes les recettes tirées des services de transport aérien et des services professionnels assurés par le PAM sont versées sur ce compte spécial pour couvrir les coûts correspondants. La liste des clients comprend les bureaux du PAM dans les pays, les institutions, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) choisies comme partenaires d'exécution qui se chargent d'activités humanitaires et de reconstruction ou interviennent dans d'autres domaines sans lien direct avec le maintien de la paix.

Ce compte, ouvert en décembre 2003, n'a enregistré aucune dépense au cours de l'exercice biennal 2002–2003, mais il a financé un montant de 58,3 millions de dollars en 2004–2005. À lui seul, il représente 65 pour cent de l'augmentation des dépenses encourues au titre des comptes spéciaux par rapport à l'exercice biennal 2002–2003.

⁷ Sans compter le Compte spécial pour l'accident d'avion au Kosovo (vol 2145), qui avait été créé à titre temporaire pour faire face aux dépenses consécutives à la perte d'un avion affrété par le PAM au Kosovo.

- Services et matériel de réserve TC/TI – Ce compte a été créé en 2000 pour financer les services d'appui et le matériel nécessaires à un déploiement rapide en cas d'urgence et pour renforcer les services techniques d'information et de communication dans le monde entier.

Les dépenses enregistrées sur ce compte ont plus que doublé entre 2002–2003 et 2004–2005, de 4,6 millions de dollars à 9,3 millions de dollars, contribuant pour 20 pour cent à l'augmentation totale des dépenses encourues au titre des comptes spéciaux. Plusieurs projets de grande envergure entrepris durant l'exercice biennal, ainsi qu'une nette progression des achats, expliquent cette hausse. Les projets en question comprennent notamment un projet financé par la Banque mondiale en République démocratique du Congo, plusieurs projets interorganisations au Soudan, en Iraq et au Pakistan, et un grand projet du PAM au Tchad.

- Auto-assurance: depuis le 1er mai 1994, le PAM applique une politique d'auto-assurance qui couvre les pertes de produits intervenant avant livraison et en transit dans les expéditions internationales. Chaque expédition est réassurée auprès d'une compagnie extérieure pour les pertes dépassant 750 000 dollars par expédition ou 1,5 million de dollars par navire. Les primes imputées aux projets à des taux équivalents à ceux pratiqués sur le marché sont portées au crédit du compte d'auto-assurance, tandis que les indemnités versées pour les pertes en transit sont perçues par les donateurs concernés, qui peuvent les réaffecter à titre de contribution complémentaire pour des projets ou les utiliser pour reconstituer le compte d'intervention immédiate (CII). De même, toutes les sommes recouvrées auprès de tiers responsables sont portées au crédit de ce compte. L'augmentation des dépenses au titre de l'auto-assurance s'explique par l'expansion générale des activités opérationnelles.
- Le compte spécial pour l'entrepôt destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies a été ouvert pour comptabiliser les opérations relatives au dépôt créé à Brindisi (Italie) le 1er juin 2000 et géré par le PAM. L'entrepôt est exploité pour un consortium d'organisations humanitaires des Nations Unies et d'ONG qui fournissent des services à d'autres parties au titre d'accords contractuels distincts. En 2004–2005, les dépenses afférentes à l'entrepôt ont augmenté pour atteindre un montant de 8,2 millions de dollars.

33. Les dépenses encourues au titre de ces quatre comptes spéciaux ont atteint un total de 110 millions de dollars en 2004–2005, contre 27 millions en 2002–2003. La majeure partie de cette hausse est intervenue dans la catégorie des Autres COD, qui sont passés de 6,2 millions de dollars à 68,9 millions de dollars, sous l'effet principalement du nouveau compte spécial des services de transport aérien. Par ailleurs, les coûts d'appui direct ont également doublé au cours de la période, hausse imputable pour l'essentiel au compte spécial TC/TI.

Dépenses indirectes

- 34. Une analyse détaillée des tendances des coûts indirects et des recettes correspondant au recouvrement des coûts d'appui indirect est présentée au Conseil dans le document consacré au taux de recouvrement des CAI (WFP/EB.A/2006/6-C/1).
- 35. Dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005, le Secrétariat a noté que le niveau du budget AAP pour 2002–2003 ne permettait pas de mettre en place l'infrastructure requise en matière de gestion et d'appui pour faire face aux besoins croissants de l'Organisation.



36. C'est pourquoi le Conseil a approuvé l'utilisation de ressources indirectes supplémentaires pour le renforcement des capacités dans des domaines prioritaires et l'intégration dans le budget d'activités de base jusque-là financées au moyen de fonds extrabudgétaires. Ainsi, dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005, les dépenses budgétaires indirectes consacrées au renforcement des capacités s'élevait à 103 millions de dollars et comprenait en particulier:

- 54 millions de dollars au titre des dépenses AAP pour les postes suivants:
 - ◇ Renforcement de l'appui technique 17 millions de dollars
 - ◇ Renforcement de la sécurité du personnel 1 million de dollars
 - ◇ Renforcement des mécanismes administratifs 22 millions de dollars
 - ◇ Partenariats, communication et élargissement de la base des donateurs 14 millions de dollars
- 49 millions de dollars au titre des immobilisations et du renforcement des capacités, comme suit:
 - ◇ Fonds d'équipement 19,2 millions de dollars
 - ◇ Renforcement de la gestion financière 5,7 millions de dollars
 - ◇ Gestion axée sur les résultats 4,1 millions de dollars
 - ◇ Mise à niveau du système de sécurité 20,0 millions de dollars

37. Du fait de l'implantation du siège de l'Organisation dans la zone euro, la forte dépréciation du dollar vis-à-vis de cette monnaie a eu une incidence majeure sur les dépenses AAP prévues dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005. Comme le montrent les états financiers pour 2004–2005, cet impact a en effet entraîné une augmentation de 58,6 millions de dollars du budget AAP.

SECTION III: COÛTS AFFÉRENTS AUX PROJETS D'AIDE ALIMENTAIRE

38. En isolant les dépenses qui se rapportent directement aux projets d'aide au développement, il est possible d'examiner le lien direct entre ces dépenses et le volume des opérations, que l'on peut mesurer en tonnes de produits livrés ou en nombre de bénéficiaires.

Analyse des dépenses par catégorie de coûts

39. Le tableau 2 présentait le total des dépenses afférentes aux projets d'aide alimentaire. Le tableau 7 ventile ces dépenses par catégorie de coûts, en précisant le nombre de bénéficiaires et la quantité de produits distribués.



TABLEAU 7: DÉPENSES AFFÉRENTES AUX PROJETS D'AIDE ALIMENTAIRE, PAR CATÉGORIE DE COÛTS					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	Variation en % 2002-2005	Prévisions 2006-2007	Variation en % 2004-2007
Produits alimentaires	2 673,0	2 741,1	3	2 557,0	-7
Transport externe	433,0	619,3	43	698,0	13
TTEM	947,7	1 306,5	38	1 371,0	5
Autres COD	93,9	109,1	16	141,0	29
CAD	364,9	454,2	24	605,0	33
Total	4 512,4	5 230,2	16	5 372,0	3
Bénéficiaires (en millions)	176,2	209,7	19	75 p. a.	n. d.
Quantité de produits distribués (en millions de tonnes)	9,335	9,574	3	9,267	-3

40. Les dépenses ont augmenté de 16 pour cent entre les exercices 2002–2003 et 2004–2005. Comme l'indique l'annexe 1, l'inflation mondiale était de 13 pour cent en moyenne entre 2002 et 2005.
41. L'on constate également une légère augmentation de la quantité de produits distribués au cours de cette période. Comme il est expliqué à l'annexe II, cependant, l'on ne peut pas se fier au nombre de bénéficiaires pour comparer les prévisions de dépenses et les chiffres effectifs dans la mesure où l'on n'obtient pas des coûts unitaires comparables. Les données rétrospectives comptabilisent tous les bénéficiaires, indépendamment de la ration reçue ou de la période couverte, alors que les prévisions tablent presque par définition sur un effectif de bénéficiaires calculé sur la base d'une ration complète et pour toute la période considérée.
42. Pour pouvoir obtenir des coûts unitaires qui soient comparables d'un exercice à l'autre, mieux vaut donc utiliser la quantité de produits distribués comme indicateur de volume. Le tableau 8 présente les dépenses directes par tonne et par catégorie d'activités, avec une rubrique distincte pour les opérations en Iraq.

TABLEAU 8: COÛT DIRECT MOYEN PAR TONNE					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	Variation en % 2002-2005	Prévisions 2006-2007	Variation en % 2004-2007
Opérations d'urgence	451,8	581,2	29	652,6	12
IPSR	520,4	580,0	11	574,3	-1
Projets de développement	362,7	444,6	23	477,9	8
Iraq	587,5	474,1	-19	0,0	-
Coût direct moyen par tonne	483,3	546,3	13	579,7	6

43. Il ressort du tableau 8 que les dépenses moyennes par tonne varient considérablement selon les périodes et selon les catégories d'activités. Les variations dépendent davantage de la nature des opérations entreprises au cours d'une période donnée que des catégories générales d'activités.
44. Les opérations en Iraq ont pour effet de fausser l'analyse : le coût moyen par tonne constaté dans ce cas a baissé de 20 pour cent entre 2003 et 2004. Il était nettement supérieur à la moyenne en 2003 et nettement inférieur à la moyenne en 2004. De ce fait, mais aussi en raison de leur nature spécifique, il ne sera pas tenu compte des opérations en Iraq dans le reste de l'analyse.
45. Le tableau 9 récapitule les dépenses afférentes aux projets d'aide alimentaire pour la période 2002 à 2007, à l'exclusion des opérations en Iraq, en indiquant le nombre de tonnes de produits distribués.

TABLEAU 9: DÉPENSES AFFÉRENTES AUX PROJETS D'AIDE ALIMENTAIRE, PAR CATÉGORIE DE COÛTS (À L'EXCLUSION DES OPERATIONS EN IRAQ)					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	Variation en % 2002-2005	Prévisions 2006-2007	Variation en % 2004-2007
Produits alimentaires	1 767,0	2 147,7	22	2 557,0	19
Transport externe	395,8	524,5	32	698,0	33
TTEM	867,8	1 240,2	43	1 371,0	11
Autres COD	75,4	109,1	45	141,0	29
CAD	336,6	446,8	33	605,0	35
Total	3 442,6	4 468,3	30	5 372,0	20
Quantité effective de produits (en millions de tonnes)	7,515	7,967	6	9,267	16

46. Une fois exclues les dépenses non liées aux projets d'aide alimentaire ainsi que les opérations en Iraq, il est possible de disposer de coûts unitaires relativement comparables. Le tableau 10 présente les dépenses directes moyennes par tonne pour la période considérée, à l'exclusion des opérations en Iraq.

TABLEAU 10: DÉPENSES DIRECTES PAR TONNE (À L'EXCLUSION DES OPÉRATIONS EN IRAQ)					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	% de variation 2002-2005	Prévisions 2006-2007	% de variation 2004-2007
Produits alimentaires	235,1	269,6	15	275,9	2
Transport externe	52,7	65,8	25	75,3	14
TTEM	115,5	155,7	35	147,9	-5
Autres COD	10,0	13,7	37	15,2	11
CAD	44,8	56,1	25	65,3	16
Total	458,1	560,8	22	579,7	3



47. Les paragraphes ci-après décrivent les principaux facteurs qui ont contribué à cette évolution des dépenses, répartis selon les catégories de coûts suivantes:

- Produits alimentaires
- Transport externe
- Transport terrestre, entreposage et manutention
- Autres coûts opérationnels directs
- Coûts d'appui direct

PRODUITS ALIMENTAIRES

Coût des produits alimentaires

48. La catégorie de coûts liée aux produits alimentaires comprend les dépenses afférentes aux achats de produits et aux contributions en nature sous forme de produits et d'autres dépenses connexes relativement mineures comme les droits de métrage et de contrôle de la qualité.

TABLEAU 11: COÛT DES PRODUITS ALIMENTAIRES (À L'EXCLUSION DES OPÉRATIONS EN IRAQ)					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	% de variation 2002-2005	Prévisions 2006-2007	% de variation 2004-2007
Dépenses afférentes aux produits alimentaires (millions de dollars)	1 767,0	2 147,7	22	2 557,0	19
Coût unitaire moyen (dollars par tonne)	235,1	269,6	15	275,9	2

49. Si l'on fait abstraction des opérations en Iraq, les dépenses afférentes aux produits alimentaires ont augmenté de près de 22 pour cent entre 2002–2003 et 2004–2005. Les quantités de produits distribués ayant progressé de 6 pour cent, l'augmentation du coût unitaire enregistrée pendant cette période a été de 15 pour cent. Pour garantir la comparabilité des données dans tout le document, ce coût unitaire est basé sur les quantités distribuées plutôt que sur les quantités achetées ou reçues sous forme de contributions.

50. Lorsque l'on ignore la source probable des produits, les prix sont particulièrement difficiles à prédire. Les chiffres ayant servi de base à la planification pour 2006–2007 sont basés sur les coûts moyens par tonne de 2004 et ne reflètent guère de changements majeurs par rapport à 2004–2005.

51. Deux facteurs sont déterminants dans les coûts des produits alimentaires du PAM:

- la combinaison de produits, c'est-à-dire le type de produits alimentaires requis; et
- la source des produits.

Combinaison de produits

52. Le principal déterminant du coût moyen par tonne de produits est la composition de l'assortiment alimentaire, c'est-à-dire le type d'aliment requis.
53. Le tableau 12 illustre la composition de l'assortiment alimentaire pour les exercices biennaux 2002–2003 et 2004–2005, par principal groupe de produits.

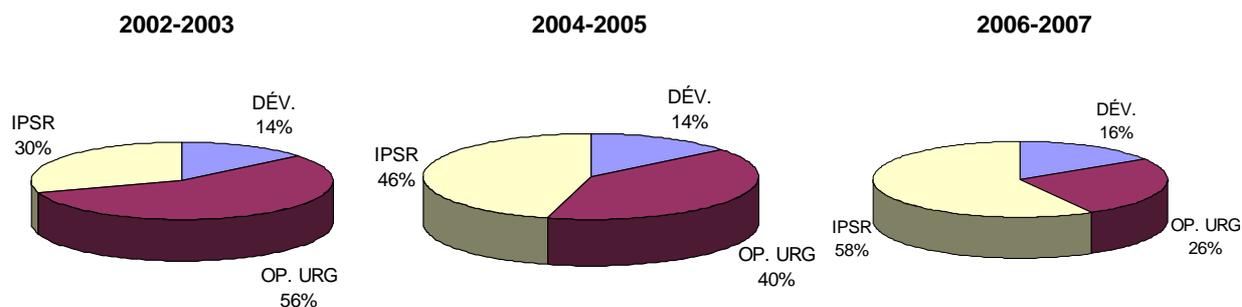
TABLEAU 12: COMPOSITION DE L'ASSORTIMENT ALIMENTAIRE, 2002-2005			
	2002-2003		2004-2005
	Prix /Tonne	Proportion dans l'assortiment alimentaire (%)	Proportion dans l'assortiment alimentaire (%)
Céréales	162,3	80,9	77,5
Aliments mélangés	293,5	6,4	7,8
Huile	758,6	3,8	4,3
Légumineuses	747,3	1,4	2,1
Autres	330,8	7,5	8,3
	224,3	100	100

Note: ces chiffres sont fondés sur les produits achetés ou reçus à titre de contribution. Le coût par tonne ne correspond pas à celui indiqué au tableau 10, qui vise les quantités distribuées.

54. La proportion de céréales dans l'ensemble de l'assortiment alimentaire a diminué de 3,4 pour cent, tandis que l'on constate une augmentation correspondante de la proportion d'aliments mélangés (1,4 pour cent de plus), d'huile (0,5 pour cent), des légumineuses (0,7 pour cent) et des autres aliments (0,8 pour cent), produits qui sont tous plus onéreux.
55. Cette variation est plus importante qu'il n'y paraît à première vue. Même si les prix des produits étaient demeurés constants, le remplacement de 0,5 pour cent seulement, dans la composition de l'assortiment alimentaire, de céréales par de l'huile aurait majoré comme suit le coût unitaire global:
- Remplacement de céréales par l'huile 0,5 pour cent
 - 0,5 pour cent de 8 millions de tonnes achetées/données: 40 000 tonnes
 - Surcroît de coût par tonne: 596,3 dollars
 - Augmentation totale des coûts: 23,9 millions de dollars
 - Augmentation moyenne globale des coûts directs par tonne: 2,98 dollars
56. Le remplacement de 0,5 pour cent des céréales par de l'huile a par conséquent majoré de près de 3 dollars le coût direct global moyen par tonne.
57. De même, si l'on analyse toutes les variations de la composition de l'assortiment alimentaire pendant la période considérée, l'on constate que la légère modification de la combinaison de produits entre 2002–2003 et 2004–2005 a majoré le coût direct global moyen par tonne de 10,2 dollars, soit un tiers de l'augmentation du coût unitaire moyen des produits alimentaires.

58. La variation de la composition de l'assortiment alimentaire est liée au fait que la place des opérations d'urgence s'est réduite au profit des IPSR. La figure 1 illustre l'augmentation des besoins de produits nécessaires pour les IPSR par rapport aux deux autres catégories d'activités.

Figure 1: Tendence des besoins de produits alimentaires, par catégorie d'activités (en tonnes)



59. En moyenne, les produits alimentaires requis pour les IPSR ont coûté de 6 à 14 pour cent de plus que ceux qui ont été utilisés pour des opérations d'urgence.

Source des produits et conditions d'achat

60. Les autres principaux facteurs déterminants sont la source des produits et les conditions de livraison prévues par les contrats d'achat. Les figures 3 et 4 illustrent les changements des sources de produits utilisés par le PAM.

Figure 2: Évolution des coûts des produits alimentaires, 2002-2003

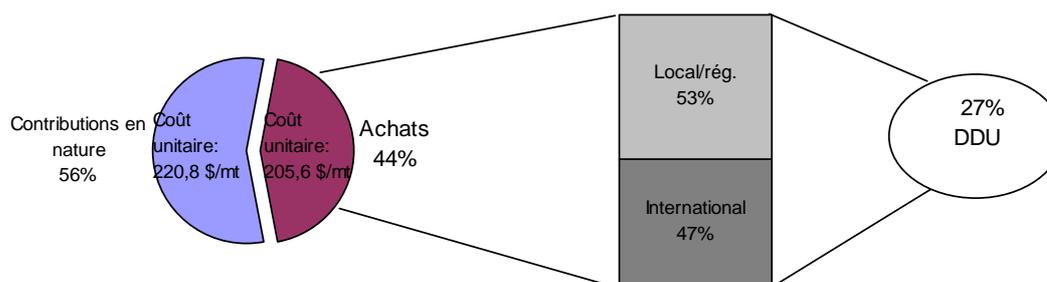
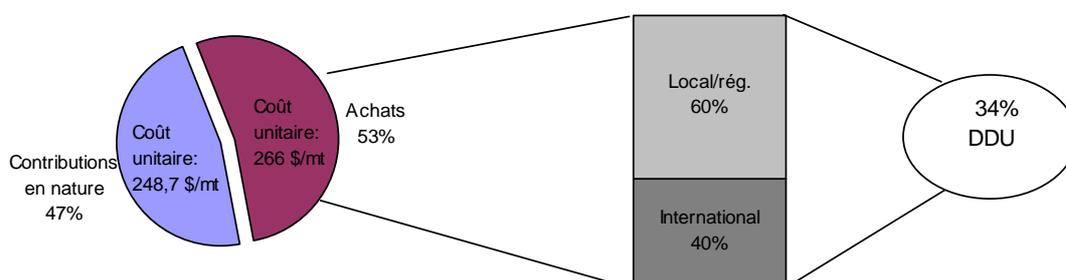


Figure 3: Évolution des coûts des produits alimentaires, 2004-2005



61. Le volume des contributions reçues en nature sous forme de produits est tombé de 56 pour cent du total en 2002–2003 à 47 pour cent en 2004–2005. Toutefois, le coût unitaire par tonne des contributions en nature et des produits achetés a augmenté dans les deux cas en 2004–2005. Le coût unitaire des produits provenant de contributions en nature a été plus élevé que celui des produits achetés en 2002–2003, contrairement à 2004–2005, où il a été moins élevé. Ces différences sont imputables principalement au type de produit reçu, et donc à la composition de l'assortiment alimentaire, plutôt qu'au type de contribution.
62. Un élément qui influe plus directement sur le coût par tonne de produits est celui des conditions de livraison des produits achetés. Les graphiques ci-dessus montrent par exemple que la proportion de produits "rendus droits non acquittés (DDU)" est passée de 27 à 34 pour cent entre les deux exercices biennaux. Selon ces conditions, le prix des produits alimentaires comprend un élément des coûts de transport. Il ressort d'une comparaison entre les achats DDU en 2002–2003 et en 2004–2005 qu'en moyenne la généralisation des conditions DDU a accru de 39,5 millions de dollars le coût total des produits alimentaires, soit 5,25 dollars par tonne ou 15 pour cent de l'augmentation du coût unitaire. Il existe par conséquent une interdépendance entre le coût des produits et le coût du transport pour le transport externe et le TTEM, selon que les achats sont régionaux ou locaux. Les achats DDU ont pour effet d'accroître le coût par tonne des produits mais ils se traduisent aussi par une réduction correspondante du coût du transport. Il convient de noter que les pratiques actuellement observées par le PAM ne permettent pas de séparer le prix des produits et les coûts de transport dans le cas des achats DDU.

Conclusion

63. Le coût des produits alimentaires s'est accru de 34,5 dollars par tonne (c'est-à-dire de 15 pour cent) entre 2002–2003 et 2004–2005. Sur ce total, une augmentation d'environ 10,2 dollars était imputable au fait que, dans l'assortiment alimentaire, une certaine quantité de céréales a été remplacée par d'autres types de denrées alimentaires. En outre, une augmentation de 5,25 dollars était imputable à la généralisation des conditions DDU.
64. Ces calculs ne tiennent pas compte i) des variations concernant une catégorie spécifique de produits (par exemple, le remplacement d'une céréale moins onéreuse par une céréale plus chère); ii) les changements intervenus concernant les autres conditions de livraison (les conditions DDU ont été examinées car ce sont celles qui peuvent être quantifiées le plus facilement); et iii) les taux d'inflation, comme indiqué à l'Annexe I.

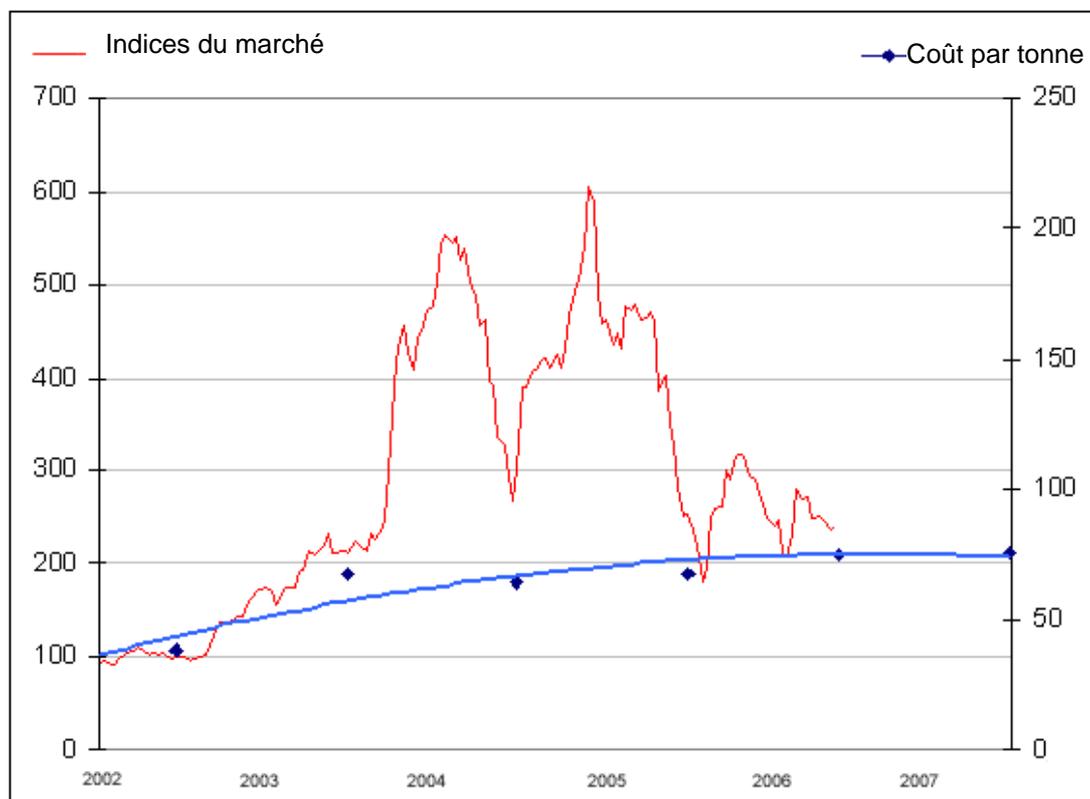
TRANSPORT EXTERNE

65. Les coûts de transport externe sont habituellement ceux qui sont associés à la première étape du transport des produits, donnés ou achetés, à partir du pays d'où sont expédiés les produits jusqu'au pays bénéficiaire.
66. Le tableau 13 illustre les dépenses effectives liées au transport externe et les coûts moyens par tonne en 2002 et 2003 et en 2004-2005, et les dépenses prévues pour 2006-2007.

TABLEAU 13: COÛTS DU TRANSPORT EXTERNE					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	% de variation 2002-2005	Prévisions 2006-2007	% de variation 2004-2007
Dépenses afférentes au transport externe (en millions de dollars)	395,8	524,5	33	698,0	33
Coût unitaire moyen (dollars par tonne)	52,7	65,8	25	75,3	14

67. De nombreux facteurs déterminent le coût moyen par tonne du transport externe, parmi lesquels les conditions de livraison, le type de produits, l'emballage et l'itinéraire de transport. Bien que le PAM opère sur des itinéraires commerciaux autres que ceux qui constituent la norme sur le marché, l'on peut comparer les coûts directs par tonne du transport externe encourus par le PAM et les coûts habituels sur le marché du fret maritime.
68. La figure 4 compare la tendance du fret maritime pratiqué sur le marché et les coûts unitaires moyens du transport externe du PAM, la période de référence étant 2002.

Figure 4: Tendence du marché du fret maritime en comparaison des coûts du PAM



69. Le fret maritime commercial a augmenté dans des proportions spectaculaires en 2004 et 2005. Cette augmentation est imputable aux éléments suivants:
- i) Le marché des transports maritimes s'est caractérisé par une offre qui manquait de souplesse, conjuguée à une forte demande de la fin de 2002 jusqu'en 2005;
 - ii) Les navires ont été éloignés des itinéraires commerciaux usuels par suite de l'augmentation de la demande de services de transport en Asie, particulièrement en Chine;
 - iii) Un nombre accru de navires ont été envoyés à la ferraille entre 2000 et 2002 et, étant donné les délais de construction de nouveaux navires, le problème de l'offre inférieure à la demande s'est trouvé aggravé, obligeant le PAM à utiliser des navires plus anciens, ce qui a eu pour effet de majorer ses coûts;
 - iv) Plusieurs coûts de base ont augmenté, comme le prix des chantiers navals, l'assurance, les mesures de sécurité et le carburant; et
 - v) Les prévisions consécutives à la tendance à la hausse des prix.
70. La hausse du fret commercial a considérablement dépassé l'augmentation des coûts de transport externe pour le PAM pendant la période comprise entre 2002 et 2005.
71. Plusieurs éléments propres au PAM ont par ailleurs contribué à cette augmentation, notamment les suivants:
- l'augmentation des frais portuaires, y compris les droits de manutention et le coût des améliorations de l'infrastructure portuaire;

- la fréquence accrue du transbordement des produits expédiés par le PAM. Lorsque les ports de destination ne répondent pas aux normes internationales minimales de sécurité, les armateurs répuent à y faire escale;
 - l'utilisation d'itinéraires relativement peu populaires, qui sont parfois plus onéreux que la norme commerciale; et
 - la modification des conditions de livraison de nombreux produits achetés (comme indiqué ci-dessus), qui a eu pour effet de réduire le coût du transport externe de ces expéditions.
72. Les chiffres opérationnels utilisés dans le Plan de gestion ont été compilés entre mars et mai 2005, période pendant laquelle le fret maritime était au plus haut.

Conclusion

73. Le coût par tonne du transport externe pour le PAM s'est accru de 25 pour cent entre 2002–2003 et 2004–2005. Bien que beaucoup de facteurs propres au PAM aient contribué à ces augmentations, la principale cause a été la hausse des prix du fret maritime sur le marché.

TRANSPORT TERRESTRE, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

74. Les dépenses TTEM comprennent les coûts à prévoir pour assurer la conservation et la livraison des produits entre l'aboutissement du transport externe et la distribution finale.

TABLEAU 14: COÛTS TTEM					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	% de variation 2002-2005	Prévisions 2006-2007	% de variation 2004-2007
Dépenses afférentes aux TTEM (en millions de dollars)	867,8	1 240,2	43	1 371,0	11
Coût unitaire moyen (dollars par tonne)	115,5	155,7	35	147,9	-5

75. Le tableau 14 fait apparaître une augmentation significative de 35 pour cent du coût unitaire moyen TTEM entre 2002–2003 et 2004–2005. Des facteurs macroéconomiques et des facteurs propres aux divers pays ont contribué à cette augmentation.

Facteurs macroéconomiques

76. Trois facteurs macroéconomiques ont eu un impact sur les coûts TTEM pendant la période considérée:
- i) la hausse des prix du carburant;
 - ii) le fléchissement du dollar des États-Unis; et
 - iii) l'inflation.

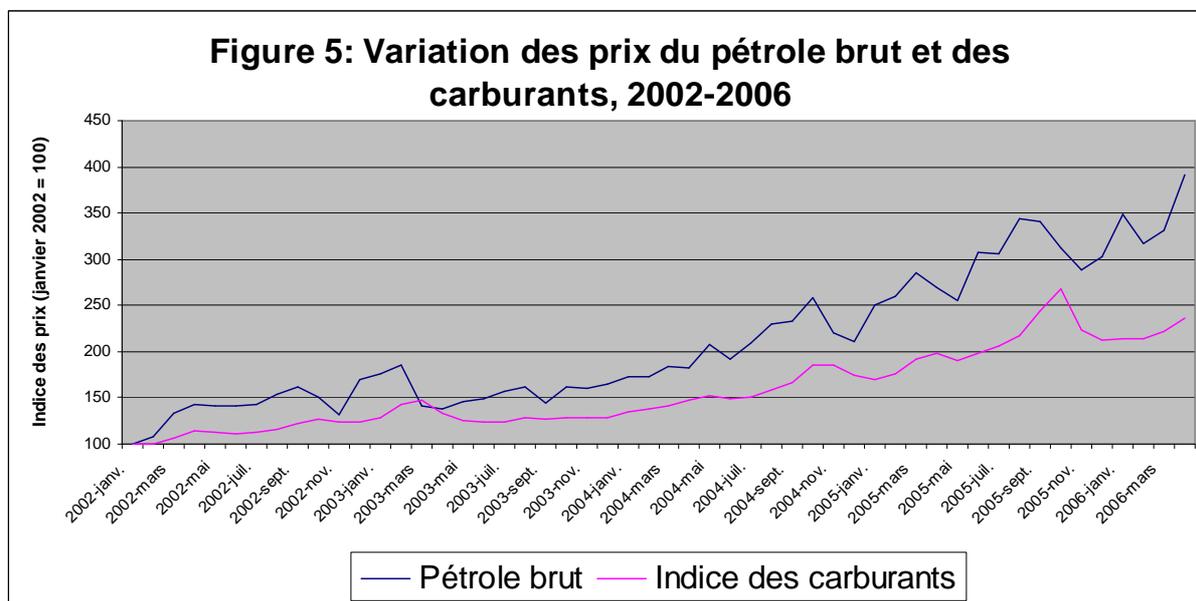
Hausse des prix du carburant

77. Les prix du carburant ont un impact significatif sur le coût TTEM moyen par tonne, mais cet impact varie d'un projet à un autre et d'une période à l'autre, notamment selon les facteurs suivants:

- Le moyen de transport utilisé;
- La qualité de l'infrastructure des transports;
- La situation de la sécurité;
- La proportion des coûts imputables au transport plutôt qu'à l'entreposage et à la distribution; et
- La conjoncture des marchés des services de transport dans le pays;

78. Il est difficile de déterminer quelle est exactement la proportion des coûts TTEM qui est influencée par les variations des prix du carburant étant donné que les coûts du carburant sont, pour l'essentiel, répercutés sur le PAM par les fournisseurs de services de transport externe. Le coût du carburant peut représenter jusqu'à 70 pour cent du coût du transport. Pour les entreprises commerciales de transport par camion, les coûts du carburant représentent en moyenne 42 pour cent du coût total. Pour illustrer l'impact que les prix du carburant peuvent avoir eu sur cette catégorie de coûts pour le PAM, l'on prend pour point de départ qu'environ 25 pour cent des coûts TTEM sont directement déterminés par les prix du carburant.

79. La figure 5 illustre les variations des prix du pétrole brut et des prix du gazole au détail au cours des quatre dernières années.



80. Comme l'illustre la figure ci-dessus, les hausses enregistrées pendant cette période sont significatives. C'est ainsi que les prix du pétrole brut ont augmenté de 68 pour cent entre 2002–2003 et 2004–2005. Les prix du gazole ont augmenté aussi, de 49 pour cent, pendant la même période. Il n'y a pas toujours de corrélation directe entre les prix du pétrole brut et les prix des carburants étant donné que ces derniers dépendent aussi de la demande et de bien d'autres variables.

81. Sur la base d'un coût TTEM de 115,50 dollars la tonne en 2002–2003, et en supposant que ce coût soit sensible à concurrence de 25 pour cent aux variations des prix du carburant et que ceux-ci aient augmenté de 50 pour cent entre 2002 et 2005, les coûts de TTEM auraient augmenté de plus de 14 dollars par tonne pendant cette période, uniquement sous l'effet de la hausse des prix du carburant. Autrement dit, plus du tiers de l'augmentation des coûts TTEM par tonne serait imputable à la hausse des prix du carburant.

Fléchissement du dollar des États-Unis

82. Le fléchissement du dollar des États-Unis a sans doute eu un impact significatif sur les coûts TTEM étant donné que, pour l'essentiel, ceux-ci sont encourus dans les pays où opère le PAM et, pour une bonne part, libellés en monnaies locales. Il est difficile de dire quel est exactement l'impact de ce facteur étant donné que la proportion des coûts TTEM payés en monnaies autres que le dollar des États-Unis varie d'un projet à l'autre et d'une période à l'autre.
83. Il ressort de l'analyse d'un échantillon de 151 projets en cours ou clos récemment que 36 pour cent des dépenses effectives TTEM ont été libellées en monnaies autres que le dollar des États-Unis. Sur la base d'un coût TTEM de 115,50 dollars la tonne en 2002–2003 et à supposer que le pouvoir d'achat du dollar ait baissé de 12,4 pour cent, on peut supputer que les coûts TTEM ont augmenté de 4,50 dollars la tonne entre 2002–2003 et 2004–2005, uniquement du fait des fluctuations de change.
84. Cependant, ce fléchissement du dollar des États-Unis reflète la variation de cette monnaie par rapport au panier de monnaies des partenaires commerciaux des États-Unis. Étant donné que le PAM opère dans différents pays, il est probable que l'impact des variations de change sur les coûts TTEM du Programme soit nettement différent.

Inflation

85. L'annexe I montre que l'inflation a été en moyenne de 19,3 pour cent entre 2002 et 2005 dans les pays émergents. Une fois de plus, il est difficile d'établir une corrélation directe entre cette variation et les coûts TTEM du PAM, compte tenu en particulier des fluctuations des taux de change, mais le niveau général de l'inflation dans les pays bénéficiaires a indubitablement contribué à l'augmentation des coûts TTEM.

Facteurs propres aux différents pays

86. Les coûts TTEM du PAM sont liés aux besoins opérationnels et à la situation propre à chaque projet, et il est difficile de comparer ces coûts aux tendances générales enregistrées sur les marchés. Les facteurs propres aux différents pays sont les suivants:
- la situation du secteur local des transports;
 - l'organisation du port et son fonctionnement;
 - la concurrence dans le secteur commercial;
 - les coûts du carburant et les coûts de fonctionnement;
 - les règles qui limitent la charge des camions;
 - la mesure dans laquelle le PAM sous-traite les services de transport ou utilise son propre équipement;
 - les entrepôts et pôles logistiques qui existent dans le pays; et
 - la conjoncture économique dans le pays.



Soudan

87. Les défaillances de l'infrastructure des transports, la nécessité de desservir des localités éloignées et l'insécurité caractérisent nombre des régions où opère le PAM. Le pays où ces difficultés ont eu l'impact le plus marqué sur les coûts TTEM est le Soudan. Les opérations d'urgence qui y ont été menées ont beaucoup contribué à la hausse des coûts TTEM en 2004-2005.
88. Le tableau 15 contient une comparaison des coûts TTEM au Soudan et des coûts moyens encourus par le PAM pour les projets d'aide alimentaire et fait clairement apparaître la nette augmentation de la proportion relative représentée par les opérations d'urgence au Soudan.

TABLEAU 15: COÛTS TTEM POUR LES OPÉRATIONS D'URGENCE AU SOUDAN PAR RAPPORT AUX AUTRES OPÉRATIONS DU PAM, PAR EXERCICE BIENNAL			
	2002-2003	2004-2005	2006-2007
Coût moyen TTEM par tonne pour le PAM (voir le tableau 9)	115,5	155,7	147,9
Coût TTEM par tonne pour les principales opérations d'urgence au Soudan (1)	360,0	561,0	467,0
Soudan en % du volume total des produits distribués (à l'exclusion des opérations en Iraq)	4	11	11

(1) Le coût par tonne pour 2002-2003 et 2004-2005 est calculé sur la base des dépenses effectives et du volume des produits distribués

89. Le tableau 15 montre que les coûts TTEM par tonne au Soudan ont augmenté entre 2002–2003 et 2004–2005, et qu'ils sont restés trois fois supérieurs à la moyenne du PAM en 2004–2005. Le fait que l'opération au Soudan s'est considérablement élargie a entraîné une augmentation significative des coûts globaux TTEM.
90. L'élargissement de l'opération au Soudan, dont le volume de produits est passé de 270 600 tonnes en 2002–2003 à 850 500 tonnes en 2004–2005, a renchéri de 380 millions de dollars les coûts totaux TTEM du PAM.
91. L'opération humanitaire dans le Darfour a exigé des moyens d'assistance plus coûteux en raison de la précarité de la situation sécuritaire ainsi que de l'envergure et de la complexité de l'opération. Le niveau plus élevé des coûts TTEM s'explique principalement par le caractère limité de l'infrastructure des transports de surface, que viennent encore aggraver l'insécurité et les capacités limitées des entreprises de transport par camion disponibles sur le marché local. Le PAM est fréquemment obligé d'utiliser les transports aériens du fait de la précarité de la filière d'acheminement des produits et des difficultés d'accès à de nombreuses régions lors de la saison des pluies.

Conclusion

92. Pour examiner l'impact précis de chacun de ces facteurs, il faudrait mener une étude plus approfondie. Il ressort néanmoins de l'analyse ci-dessus que, pour une large part, l'augmentation des coûts unitaires TTEM est imputable à la hausse des prix des carburants. La dégradation de l'infrastructure des transports et la détérioration de la situation



sécuritaire ont également contribué de manière significative à cette hausse. L'augmentation du taux TTEM par tonne au Soudan et l'élargissement de l'opération ont ajouté 380 millions de dollars aux dépenses globales TTEM en 2004–2005.

AUTRES COÛTS OPERATIONNELS DIRECTS

93. Les autres coûts opérationnels directs (Autres COD) sont définis comme les apports — personnel, articles non alimentaires ou services — qui sont fournis par le PAM et utilisés directement par les bénéficiaires, le gouvernement du pays bénéficiaire ou d'autres partenaires d'exécution.
94. Le tableau 16 présente les dépenses afférentes aux Autres COD (montant total des dépenses, coût par tonne et coût exprimé en pourcentage des coûts directs par tonne).

TABLEAU 16: DEPENSES AFFERENTES AUX AUTRES COD					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	% de variation 2002-2005	Prévisions 2006-2007	% de variation 2004-2007
Dépenses afférentes aux Autres COD (en millions de dollars)	75,4	109,1	45	141,0	29
Coût unitaire moyen (dollars par tonne)	10,0	13,7	37	15,2	11
En % des coûts directs par tonne	2,2	2,4		2,6	

95. Le montant total des dépenses afférentes aux Autres COD a augmenté de 45 pour cent entre 2002 et 2005, tandis que le coût par tonne s'est accru de 37 pour cent.
96. La hausse des Autres COD par tonne doit être replacée dans le contexte de leur base initiale relativement réduite en comparaison des autres catégories de coût et du fait que les Autres COD constituent une catégorie de coûts qui n'a été introduite qu'en 2000. Les Autres COD représentent entre 2 et 3 pour cent des dépenses totales pendant toute la période comprise entre 2002 et 2007.
97. Le tableau 17 analyse les dépenses afférentes aux Autres COD par catégorie d'activité. Dans le cas des projets de développement et des IPSR, les Autres COD devraient plus que doubler entre 2002 et 2007.

TABLEAU 17: AUTRES COD PAR TONNE, PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ (en dollars)			
	DEV	OP. D'URGENCE	IPSR
2002–2003	13,34	11,26	5,97
2004–2005	11,26	16,56	11,50
2006–2007	20,13	8,09	17,16

98. L'augmentation des Autres COD est due principalement à l'envergure et aux nombres accrus des IPSR comportant d'importantes composantes de relèvement ainsi qu'à l'intensification des activités de renforcement des capacités menées par le PAM conformément à la Priorité stratégique 5.
99. Ces activités ont renforcé les partenariats et contribué à développer les capacités des partenaires d'exécution et des organismes de contrepartie, principalement dans les domaines du ciblage, de la sécurité alimentaire, et de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, ce qui a également entraîné une augmentation des Autres COD.
100. Entre 2002 et 2005, l'élément des Autres COD par tonne concernant les dépenses de personnel s'est accru de 18 pour cent, l'élément concernant les dépenses récurrentes de 89 pour cent et l'élément concernant le matériel et les dépenses d'équipement de 98 pour cent. Dans cette dernière catégorie, les trois postes qui ont enregistré la plus forte augmentation ont été les suivants:
- Matériel et fournitures de santé;
 - Matériel et fournitures scolaires; et
 - Matériel et outils agricoles
101. Comme la majeure partie des Autres COD sont encourus dans les pays où opère le PAM, l'affaiblissement du dollar des États-Unis et l'inflation dans les pays ont également contribué à l'augmentation des dépenses de cette catégorie. Comme dans le cas des coûts TTEM, il est difficile de quantifier précisément l'impact qu'ont eu ces facteurs.

Conclusion

102. Bien que, dans le cadre des projets d'aide alimentaire, les Autres COD représentent moins de 3 pour cent des dépenses globales, les Autres COD par tonne se sont accrus de 37 pour cent entre 2002-2003 et 2004-2005. Cette augmentation est directement liée à l'accent plus marqué mis sur le resserrement des partenariats (Objectif de gestion 1) et un ciblage plus précis (Objectif de gestion 3), et sur la Priorité stratégique 5.

COÛTS D'APPUI DIRECT

103. Les coûts d'appui direct (CAD) sont les coûts qui sont encourus directement pour appuyer les projets du PAM. Ils englobent les dépenses concernant les services du personnel international et du personnel national, les dépenses récurrentes et les dépenses afférentes au matériel et à l'équipement.

TABLEAU 18: DEPENSES AFFERENTES AUX CAD					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	% de variation 2002-2005	Prévisions 2006-2007	% de variation 2004-2007
Dépenses afférentes aux CAD (en millions de dollars)	336,6	446,8	33	605,0	35
Coût unitaire moyen (dollars par tonne)	44,8	56,1	25	65,3	16
En % des coûts directs par tonne	9,7	10		11,2	



104. Entre 2002–2003 et 2004–2005, les CAD se sont accrus de 110,2 millions de dollars, soit 33 pour cent d'augmentation. La hausse du coût moyen par tonne a été de 25 pour cent.
105. En pourcentage des coûts directs par tonne, les CAD sont passés de 9,7 pour cent en 2002–2003 à 10 pour cent en 2004–2005 et ils devraient représenter 11,2 pour cent des coûts directs par tonne selon les prévisions du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007.
106. Le tableau 19 décompose les coûts d'appui direct en distinguant les dépenses de personnel et les dépenses autres que de personnel.

TABLEAU 19: DÉCOMPOSITION DES CAD PAR COMPOSANTES					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	% de variation 2002-2005	Prévisions 2006-2007	% de variation 2004-2007
Dépenses hors personnel	132,3	199,4	51	270,8	36
Dépenses de personnel	204,3	247,4	21	334,2	35
Total	336,6	446,8	33	605,0	35

107. La composante dépenses hors personnel des CAD s'est accrue de 51 pour cent entre 2002–2003 et 2004–2005. Cette augmentation a été imputable principalement aux consultants, aux frais de voyage, aux systèmes d'information, aux achats de véhicules et aux contributions en nature au titre des CAD. Les CAD hors personnel sont encourus essentiellement dans le pays où opère le PAM et libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis. Ils sont par conséquent sujets à l'inflation locale (les hausses moyennes des prix ayant été de 19 pour cent dans les pays en développement entre 2002 et 2005) et à la dévaluation générale du dollar. Comme dans le cas des coûts TTEM et des Autres COD, il est difficile de quantifier avec exactitude l'impact de ces facteurs.
108. Les CAD hors personnel ont également augmenté en raison de la nécessité d'étoffer les mesures de sécurité, par exemple:
- Les dépenses liées à l'application des Normes minimales de sécurité opérationnelle, et
 - La participation aux coûts liés au Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité/Département de la sûreté et de la sécurité, un montant de 22,6 millions de dollars ayant été prévu au budget de l'exercice biennal 2006–2007 au titre des CAD.
109. La composante dépenses de personnel a augmenté de 21 pour cent. Cette augmentation est imputable aux services du personnel international et du personnel local. Dans le cas des fonctionnaires recrutés sur le plan international, il est appliqué les coûts standard, tandis que les traitements des agents nationaux sont imputés sur la base des coûts effectivement encourus et sont déterminés par des facteurs locaux. Les dépenses de personnel ont augmenté pour les raisons suivantes:
- Conformément à l'Objectif de gestion 2 (Être l'employeur de choix d'un personnel compétent déterminé à éliminer la faim), le PAM s'emploie à améliorer le statut contractuel de ses fonctionnaires, en ayant recours à des engagements de durée déterminée plutôt qu'à des contrats de consultants pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international et en convertissant des contrats temporaires en contrats à durée

déterminée pour les agents nationaux. Dans bien des cas, cette conversion peut avoir pour effet de doubler les coûts.

- L'augmentation des dépenses liées aux incitations, tels que les congés de détente, les primes de risque, l'indemnité mensuelle élargie d'évacuation, etc., étant donné les localités et les conditions de plus en plus difficiles dans lesquelles doivent travailler les fonctionnaires.
110. Les dépenses encourues au titre des CAD dépendent aussi pour une bonne part de facteurs locaux. Comme dans le cas des coûts TTEM, le Soudan a beaucoup contribué à la hausse des dépenses de cette catégorie en 2004–2005.
111. Le tableau 20 contient une comparaison entre les CAD encourus au Soudan et la moyenne pour les projets d'aide alimentaire du PAM et reflète l'élargissement considérable de l'opération au Soudan.

TABLEAU 20: TAUX DES CAD POUR LES OPÉRATIONS D'URGENCE AU SOUDAN PAR RAPPORT AUX AUTRES OPÉRATIONS DU PAM			
	2002-2003	2004-2005	2006-2007
CAD moyen par tonne pour les opérations du PAM (voir tableau 9)	44,8	56,1	65,3
Taux des CAD par tonne pour les principales opérations d'urgence au Soudan (1)	120,0	112,7	140,0
Soudan en % du total des produits distribués (à l'exclusion des opérations en Iraq)	4	11	11

(1) Le coût par tonne pour 2002-2003 et 2004-2005 est calculé sur la base des dépenses effectives et du volume des produits distribués.

112. Le taux des CAD par tonne a baissé au Soudan entre 2002–2003 et 2004–2005, mais il est resté deux fois plus élevé que la moyenne du PAM en 2004–2005. L'élargissement de l'opération au Soudan, la quantité de produits distribués passant de 270 600 tonnes en 2002–2003 à 850 500 tonnes en 2004–2005, a ajouté 63,4 millions de dollars au montant total des dépenses au titre des CAD, soit 58 pour cent de l'augmentation totale de cette catégorie de coût.
113. Au Soudan, les CAD ont été réduits au minimum si l'on considère que l'opération dans le Darfour a été une opération d'urgence complexe de très grande envergure entreprise dans un pays où l'infrastructure est peu développée et où règne l'insécurité. Pour pouvoir mener à bien une opération aussi complexe et aussi vaste, le PAM a dû ouvrir de nouveaux bureaux auxiliaires, ce qui a exigé de gros investissements dans les ressources humaines, les services et les mesures de sécurité. Du fait de l'insécurité, les véhicules ont dû être équipés d'une couverture de blindage et de vitres sécurisées et le matériel de communication a dû être mis au niveau des normes de sécurité des Nations Unies. Dans nombre des secteurs opérationnels, des agents de sécurité supplémentaires ont dû être recrutés.
114. Le PAM a renforcé sa présence dans le sud du Soudan et il a dû à cette fin ouvrir de nouveaux bureaux auxiliaires ou étoffer ceux qui existaient déjà. Le bureau du PAM au Soudan a mis en place trois importants pôles opérationnels et 13 bureaux de pays dans l'ensemble de la région du Darfour. Les effectifs ont dû être accrus pour assurer une exécution et un suivi adéquats des activités.



115. Le taux effectif par tonne des CAD (126,58 dollars) pour l'opération post-tsunami a dépassé de plus de 70 dollars la tonne la moyenne pour les projets d'aide alimentaire du PAM, ce qui a accru de 13,5 millions de dollars le montant total des CAD, c'est-à-dire 12 pour cent de l'augmentation totale des dépenses afférentes aux projets d'aide alimentaire. Si le taux des CAD a été aussi élevé, c'est parce que le PAM, bien qu'ayant déjà une présence dans beaucoup des pays affectés par le tsunami, ne travaillait pas dans nombre des régions sinistrées et a dû ouvrir de nouveaux bureaux auxiliaires pour mettre en route l'opération. Là où le PAM n'avait aucune présence, comme dans les Maldives, d'importants investissements en capital ont été nécessaires pour lancer l'opération.

Les CAD dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007

116. Le budget opérationnel pour 2006–2007 a été établi sur la base des besoins. Tous les bureaux de pays ont été invités à indiquer, indépendamment des contraintes de financement, le nombre de fonctionnaires dont ils avaient besoin au titre des CAD, ce qui s'est traduit par une augmentation des effectifs des fonctionnaires recrutés sur le plan international prévus au budget des CAD pour l'exercice biennal 2006–2007, ainsi que par la conversion des contrats de consultants en engagements de durée déterminée pour un grand nombre d'agents aussi bien internationaux que nationaux, ce qui a entraîné une forte augmentation des coûts et une augmentation significative du nombre de fonctionnaires recrutés sur le plan international dont les services sont financés au titre des CAD. Ils étaient au nombre de 515 au 31 décembre 2005, tandis que les effectifs moyens prévus pour 2006–2007 sont de 1 368 fonctionnaires.

117. Cependant, lorsque les projets sont approuvés et qu'un financement est mobilisé, les effectifs sont habituellement revus de près et réduits pour veiller à ce qu'ils soient acceptables du point de vue aussi bien de la direction que des donateurs, ce qui se traduit par une nette différence entre les effectifs prévus et le nombre réel de fonctionnaires dont les services sont financés au titre des CAD.

118. C'est ainsi par exemple qu'en mai 2006, le nombre de fonctionnaires recrutés sur le plan international dont les services étaient financés au titre des CAD était de 555. Il est donc peu probable que le montant effectif des CAD par tonne pour 2006–2007 dépasse le chiffre de 2004–2005 de 16 pour cent, comme indiqué dans le tableau 18.

Conclusion

119. Les dépenses au titre des CAD ont augmenté de 25 pour cent par tonne entre 2002–2003 et 2004–2005. Pendant cette période, l'opération au Soudan a pris une bien plus grande envergure, ce qui, joint au fait que l'opération d'urgence post-tsunami a comporté une large part de CAD, a été à l'origine de plus de 70 pour cent de l'augmentation globale des CAD liés aux projets d'aide alimentaire.



ANNEXE I

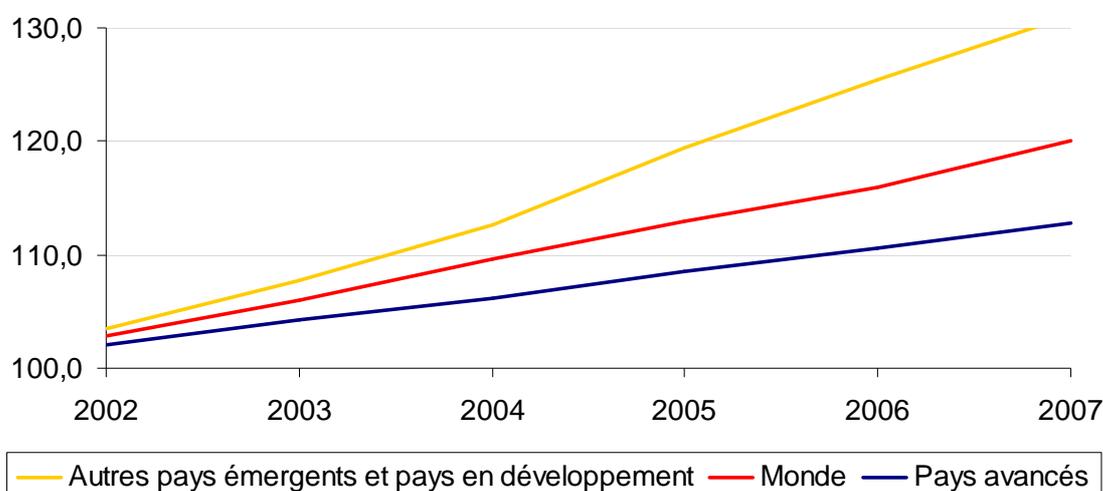
L'inflation dans le monde

L'inflation moyenne a été relativement modérée depuis le début des années 90, surtout dans les pays avancés.

Le tableau I.A indique les taux effectifs et projetés d'inflation pour les pays avancés, les autres pays émergents et les pays en développement et le monde dans son ensemble pour la période comprise entre 2002 et 2007, janvier 2002 étant pris comme indice de référence. Ces taux sont représentés graphiquement à la Figure I a).

TABLEAU I.A: TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE, 2002-2007						
	31 déc. 2002	31 déc. 2003	31 déc. 2004	31 déc. 2005	31 déc. 2006	31 déc. 2007
Pays avancés	102,1	104,2	106,2	108,5	110,6	112,8
Monde	102,9	106,0	109,6	113,0	116,0	120,0
Autres pays émergents et pays en développement	103,4	107,7	112,7	119,3	125,4	131,1

Figure I a) Taux d'inflation dans le monde, 2002-2007



Source: FMI, World Economy Outlook 2006

Dans les pays avancés, les taux d'inflation ont fluctué à l'intérieur d'une fourchette de 2-3 pour cent en moyenne par an et ont été de l'ordre de 5 pour cent par an dans les pays émergents, de sorte que, pendant la période considérée, le taux mondial d'inflation a été d'environ 3 pour cent par an.

De ce fait, la hausse des prix entre 2002 et 2005 a été la suivante:

- 8,5 pour cent pour les pays avancés;
- 19,3 pour cent pour les autres pays émergents et les pays en développement; et
- 13 pour cent en moyenne pour l'ensemble du monde.

L'inflation est restée relativement modérée au cours des dernières années dans les pays avancés et dans bon nombre de pays émergents, mais les variations de l'inflation dans certains pays émergents et les pays en développement a eu une influence directe sur les coûts du PAM.

La majeure partie des dépenses afférentes au TTEM et aux Autres COD, ainsi qu'une proportion significative des CAD, sont encourues dans le pays ou la région où opère le PAM. Selon l'opération et les conditions d'achat, les coûts des produits et du transport externe sont encourus en partie dans les pays avancés et en partie dans les pays en développement.

ANNEXE II

Détermination des coûts unitaires

Bénéficiaires

Aux fins de la planification de ses opérations, le PAM définit un bénéficiaire comme une personne qui reçoit une ration complète pendant une période déterminée dans le cadre d'une activité spécifique.

Au cours de l'exécution, cependant, il se peut qu'un bénéficiaire reçoive une ration réduite ou pendant une période plus courte que prévu en raison de l'instabilité de la filière d'approvisionnement. Dans ce cas, le PAM doit réorienter les ressources disponibles vers des personnes plus vulnérables ayant un besoin urgent d'aide alimentaire. Il arrive par exemple que les ressources soient insuffisantes pour couvrir tous les besoins identifiés, que l'insécurité entrave les distributions ou que les besoins augmentent considérablement. Le PAM doit habituellement nourrir un plus grand nombre de bénéficiaires que celui qui avait été prévu, avec la même quantité de produits alimentaires. Le fait de réduire les rations distribuées à chaque bénéficiaire lui permet de secourir un plus grand nombre de personnes.

Le tableau II.A indique le nombre effectif de bénéficiaires secourus en 2002–2005 et le nombre de bénéficiaires prévus pour 2006–2007.

TABLEAU II.A: BÉNÉFICIAIRES ET DISTRIBUTIONS DES PRODUITS ALIMENTAIRES - 2002-2007			
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	Prévisions 2006-2007
Bénéficiaires (en millions)			
DÉV	30,2	47,6	40,1
OP.URGENCE	78,6	73,0	29,4
IPSR	40,8	63,1	80,5
Total partiel, à l'exclusion des opérations en Iraq	149,6	183,7	150,0
Opération en Iraq	26,6	26,0	s.o
Total	176,2	209,7	150,0
Distributions de vivres (en millions)			
DÉV	1 167	1 159	1 490
OP.URGENCE	4 140	3 509	2 473
IPSR	2 208	3 299	5 304
Total partiel, à l'exclusion des opérations en Iraq	7 515	7 967	9 267
Opération en Iraq	1 821	1 607	s.o
Total	9 335	9 574	9 267



Pour pouvoir comparer le nombre de bénéficiaires d'une période sur l'autre, l'on peut utiliser les rations prévues dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007 et l'appliquer aux distributions effectives de produits alimentaires en 2004–2005. L'on obtiendrait ainsi le nombre de bénéficiaires indiqués aux tableaux II.B et II.C.

TABLEAU II.B: RATIONS DE 2006-2007 (en kg)	
DÉV	37,2
OP.URGENCE	84,1
IPSR	65,9

TABLEAU II.C: NOMBRE RÉVISÉ DE BÉNÉFICIAIRES CALCULÉ SUR LA BASE DES RATIONS DE L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007					
	Chiffres effectifs 2002-2003	Chiffres effectifs 2004-2005	% de variation 2002-2005	Prévisions 2006-2007	% de variation 2004-2007
Bénéficiaires (en millions)					
DÉV	31,4	31,2	-1	40,1	29
OP.URGENCE	49,2	41,7	-15	29,4	-30
IPSR	33,5	50,1	49	80,5	61
Total partiel, à l'exclusion des opérations en Iraq	114,1	123,0	8	150,0	22

L'on peut voir que si toutes les rations prévues pour 2006–2007 avaient été distribuées en 2004–2005, le PAM n'aurait pu secourir que 123 millions de personnes au lieu de 184 millions (à l'exclusion des opérations en Iraq), soit 33 pour cent de moins. En 2002–2003, le PAM aurait secouru 114 millions de personnes, soit 24 pour cent de moins.

Cependant, appliquer une ration constante pour que le nombre de bénéficiaires soit comparable d'une période sur l'autre, l'on obtient un résultat proportionnel au volume des produits. Il est par conséquent plus utile et plus instructif de se référer au volume des produits pour calculer des coûts unitaires comparables.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	Budget administratif et d'appui aux programmes
CAD	coûts d'appui directs
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CFO	Division des services financiers
CFOB	Bureau du budget et de la planification financière
CII	Compte d'intervention immédiate
COD	coûts opérationnels directs
DDU	rendus droits non acquittés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OEDB	Bureau du budget
ONG	organisation non gouvernementale
TC/TI	télécommunications et technologie de l'information
TTEM	transport terrestre, entreposage et manutention